

ANNEXE

Simulation d'évolution du montant des tarifs fixes

Catégorie d'hébergement	Tarifs plancher et plafond	Tarif délibération applicable au 01/01/2022	Nouveau tarif applicable au 01/01/2025	Montants 2023 (tarif au 01/01/2022)	Montants simulés 2023 au nouveau tarif	Différentiel des montants simulés 2023
Palaces	0,70 - 4,80 €	3,00 €	4,00 €	0,00	0,00	0,00
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	0,70 - 3,40 €	1,80 €	2,50 €	0,00	0,00	0,00
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	0,70 - 2,60 €	1,50 €	2,20 €	10 234,50	15 010,60	4 776,10
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,50 - 1,70 €	1,00 €	1,40 €	104 572,00	146 400,80	41 828,80
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,30 - 1,00 €	0,90 €	0,90 €	66 990,60	66 990,60	0,00
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,20 - 0,80 €	0,60 €	0,70 €	24 934,20	29 089,90	4 155,70
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,20 - 0,60 €	0,55 €	0,55 €	4 711,85	4 711,85	0,00
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 - 0,20 €	0,20 €	0,20 €	1 574,60	1 574,60	0,00
Total sur les tarifs fixes				213 017,75	263 778,35	50 760,60

Simulation d'évolution des montants déclarés des hébergements au tarif au pourcentage et des séjours reversés des opérateurs numériques

Nature des séjours	Tarifs plancher et plafond	Tarif délibération applicable au 01/01/2022	Nouveau tarif applicable au 01/01/2025	Montants 2023 (tarif au 01/01/2022)	Montants simulés 2023 au nouveau tarif	Différentiel des montants simulés 2023
Séjours déclarés par les hébergeurs pour des hébergements en attente de classement ou sans classement (tarif proportionnel au coût de la nuitée)	1,00 - 5,00 %	4,00 %	5,00 %	27 270,39	34 087,99	6 817,60
Séjours déclarés par les opérateurs numériques				81 584,11	101 980,14	20 396,03
Total				108 854,50	136 068,13	27 213,63